

TGV Est l'Européenne

CSE n°11



Vos Représentants vous informent

Le jeudi 27 novembre 2025 s'est tenu le 11^{ème} CSE de TGV Est l'Européenne, à Strasbourg, en présentiel. La Direction a présenté une vidéo concernant les risques de chutes lors de déplacement (contact sécurité). Comme à son habitude, la déclaration liminaire de **l'UNSA-Ferroviaire** a donné lieu à de nombreux échanges, dont voici les principaux sujets :

Arrivée de Jean Castex à la tête de la SNCF :

Une situation inédite dans l'histoire de l'entreprise. Jean Castex arrive précédé d'une réputation positive après son passage à la RATP.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire alerte, la SNCF n'est pas la RATP : le réseau est plus vaste, plus complexe et plus stratégique. L'UNSA-Ferroviaire attend pour juger des actes de la part de la nouvelle présidence. Nos principales revendications n'ont pas changé : une grille salariale unifiée, une forte unité de Groupe et des investissements massifs pour reconstruire notre outil industriel.**



Sur le côté disciplinaire :

On remarque une multiplication des situations disciplinaires, ainsi que l'usage de plus en plus fréquent de la lettre d'observations comme (nouvel) outil managérial.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire est intervenue dans certaines de ces situations. Des incompréhensions nous ont alertés. Une chose est claire, aucun agent non concerné ne doit recevoir une lettre d'observations.**

Rattachement à la Direct des Voyages en Groupe de l'Agence Groupe de Strasbourg :

Un rattachement de l'Agence Groupe de Strasbourg est prévu, au 1^{er} juin 2026, à la direction des Voyages en Groupe afin de supprimer ce management bicéphale.

⇒ **Pour l'UNSA-Ferroviaire, la reproduction quasi à l'identique du schéma RCAD n'est pas forcément positif. En effet, l'absence persistante d'effectifs projetés ainsi que les résultats non concluants du transfert des RCAD ne peut qu'amener à émettre des réserves quant à cette énième réorganisation.**



Rappel de notre position syndicale et de nos revendications :

L'UNSA-Ferroviaire insiste sur la nécessité d'une grille salariale unifiée, dépassant les clivages Statutaire/Contractuel et renforçant l'attractivité des métiers. Les résultats financiers de la SNCF constituent la légitimité pour exiger l'équité et la revalorisation des salaires. Notre syndicat portera cette réforme structurelle.

ORDRE DU JOUR

ÉVOLUTION DU SITE DE PANTIN



Avec l'arrivée du CDG Express, les filiales « HELLO PARIS » désignées comme exploitant ainsi que « HELLO PARIS SERVICES » désignées comme exploitant-maintenance vont devoir cohabiter avec les agents SNCF au sein du Technicentre Est Européen où aura lieu la maintenance des rames.

⇒ L'UNSA-Ferroviaire reste vigilant afin d'assurer aux agents du TEE le respect des conventions signées, ainsi qu'un niveau de sécurité optimal.

PROJET DE RATTACHEMENT DE L'AGENCE GROUPE

La Direction nous représente un projet de rattachement de l'Agence Groupe à la Direction des Voyages en Groupe pour juin 2026. Quelques éléments supplémentaires sont fournis par rapport à la première présentation :

- ✓ le lieu principal d'affectation sera maintenu ;
- ✓ le régime de travail sera maintenu ;
- ✓ l'accès à la médecine du Travail à Strasbourg sera conservé ;
- ✓ à compter du 1^{er} janvier 2027, les activités sociales et culturelles seront celles du CSE Intercités ;
- ✓ les jours fériés spécifiques à l'Alsace seront maintenus ;
- ✓ les primes et indemnités liées aux postes seront maintenues.

⇒ Pour l'UNSA-Ferroviaire, le volet effectif est totalement occulté. En effet, l'effectif disponible au 31 octobre 2025 est de 71,9 (ETP) mais aucune projection n'est faite sur le nombre d'agents au 1^{er} juin 2026, date prévue du transfert. Il reste encore de nombreuses craintes côté agent, et ce n'est pas le projet « Ambition RCAD » qui les rassure. Ce ne sont pas les départs non remplacés et un futur paysage très flou qui vont apaiser les craintes des agents. Autant de questions laissées sans réponse qui ne font que semer le doute auprès de nos collègues de l'Agence Groupe.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2026

La Direction nous représente le plan de développement des compétences 2026 avec 65112 heures de formations prévues pour 5359 stagiaires pour 2026. Le STI OPE, règlement qui vise à harmoniser les règles d'exploitation ferroviaire à l'échelle européenne, ayant pour but de cibler précisément uniquement les formations dont les agents ont besoin pour effectuer leur travail au quotidien.

⇒ L'UNSA-Ferroviaire alerte sur le nombre excessif de formations obligatoires faites en e-learning. Le e-learning ne peut pas être considéré comme une formation mais comme une information. Concernant STI OPE, l'UNSA-Ferroviaire s'étonne d'une telle baisse des attentes au niveau de la sécurité, tant prônée au sein de notre entreprise.

